

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 13-26 RELATIF À L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

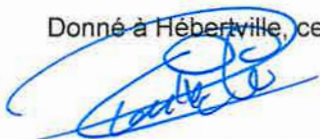
Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement 13-26 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments en vue :

- D'empêcher le déperissement des bâtiments, à les protéger contre les intempéries et à préserver l'intégrité de leur structure ;
- D'imposer des obligations de maintien en bon état des composantes d'un bâtiment.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1- Que lors d'une séance tenue le 14 septembre 2026, le Conseil de la municipalité d'Hébertville a adopté le projet de règlement 13-26 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments pour donner suite aux objets ci-haut cités.
- 2- Que le projet de règlement 13-26 vise plus spécifiquement l'ensemble du territoire de la municipalité d'Hébertville.
- 3- Que le projet de règlement 13-26 ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 4- Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 octobre 2026 à 18 h 30 à la salle Théophile Bouchard située à l'Hôtel de ville secteur Saint-Bruno. L'objet de cette assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ces projets de règlement. Au cours de cette assemblée, on expliquera les projets de règlement et les conséquences de leur adoption.
- 5- Le projet de règlement peut être consulté aux bureaux municipaux aux heures habituelles d'ouverture.

Donné à Hébertville, ce 21 septembre 2026.



Philippe Lusinchi, urbaniste
Directeur général adjoint